



Accord-cadre « Etudes et ingénierie territoriales » – Lot 10

Appui à la consolidation d'un Projet Alimentaire Territorial

Annonay Rhône Agglo (07)

# Accompagnement à la structuration du Projet Alimentaire Territorial de Annonay Rhône Agglo en vue d'une candidature de niveau 2

## La problématique

- Composée de 29 communes représentant environ 50 000 habitants, Annonay Rhône Agglo s'est engagée depuis une dizaine d'années dans une stratégie agricole. En 2022, le territoire a commencé à réfléchir à une stratégie « agri alim », ayant donné lieu à une première candidature en vue d'une labellisation au PAT de niveau 1.
- Toutefois, cette demande a échoué en raison d'une démarche jugée trop agricole. A la faveur d'un rapprochement avec la DRAAF, le projet a été retravaillé. Ainsi le projet à nouveau déposé en 2023, avec un court diagnostic et un plan d'actions, bénéficie cette fois, d'une reconnaissance de niveau 1.
- Malgré des moyens financiers et humains limités, plusieurs actions sont engagées mais sans réelle stratégie. En parallèle, les questions agricoles et d'alimentation restent prégnantes dans les documents cadres du territoire tels que le PLUiH, le PCAET ou encore le projet de territoire.
- Il apparait donc opportun de se saisir de la nouvelle mandature pour challenger le PAT, mobiliser les nouveaux élus et les sensibiliser autour d'autres enjeux afin de prétendre à une labellisation de niveau 2.

|         |                                                                                                    |
|---------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Clients | <ul style="list-style-type: none"><li>Banque des Territoires</li><li>Annonay Rhône Agglo</li></ul> |
| Année   | 2026                                                                                               |

## Notre action

- Plusieurs étapes viennent ponctuer la mission.
- La première phase de lancement consiste à collecter l'ensemble des éléments nécessaires à la compréhension du contexte dans l'objectif de :
  - réaliser un état des lieux,
  - identifier les actions concrètes, ainsi que les premiers résultats produits
  - établir une cartographie des acteurs pour repérer le « qui fait quoi » en matière d'alimentation dans le territoire.
- Ensuite, une première réunion est organisée sur ces premières analyses dans l'idée d'être complétées et également d'échanger sur les enjeux du territoire sur l'alimentation. Il est prévu des entretiens avec les acteurs et les partenaires en amont d'un premier atelier avec les parties-prenantes de manière à définir ensemble un socle commun du projet.
- Après le partage des enjeux, plusieurs ateliers thématiques sont animés avec les parties-prenantes afin de construire ou consolider les actions du PAT et de réfléchir à une gouvernance adaptée du projet.
- Forts de tous ces éléments, il s'agit d'appuyer l'agglomération dans sa candidature d'un PAT de niveau 2 notamment sur la formalisation du plan d'action. Une dernière réunion est proposée à la fin de la mission avec des recommandations quant à la mise en œuvre du projet.

